

Appui de la médecine de ville et de l'hôpital aux structures médico-sociales pour la prise en charge de leurs patients COVID-19

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le CHU organise activement la collaboration avec les structures médico-sociales de son territoire afin de prendre en charge les patients âgés y résidant. Nous avons notamment mis en place un parcours d'entrée directe dans le service de médecine aigüe gériatrique ainsi qu'une ligne de garde 24h/24, une téléconsultation pour la médecine polyvalente gériatrique ou encore une téléconsultation de géro-psycho-geriatrie.

Par le biais de cette collaboration, nous avons constaté à plusieurs reprises un manque de médecins présents dans certaines structures médico-sociales. Cela entraîne des difficultés pour poser un diagnostic au patient, évaluer la gravité de son état, et définir le plan de soin.

De ce fait, par le biais d'une collaboration avec l'association départementale pour l'organisation de la permanence de soins en Loire-Atlantique (ADOPS 44) et l'Agence Régionale de Santé, le CHU de Nantes propose de faire le lien entre les structures médico-sociales de son périmètre, et la médecine de ville.

Nous recherchons ainsi des médecins généralistes (installés, remplaçants ou retraités) volontaires et disponibles pour mettre en place un système d'astreinte partagé avec l'ensemble des structures pour répondre à ces besoins ponctuels en se rendant dans ces structures.

Les médecins volontaires pourront s'inscrire sur le lien suivant :

<https://doodle.com/poll/cysuvpvdh5ixgbg5>

Afin d'être protégé sur le plan juridique et assurantiel, ils seront ensuite réquisitionnés par l'Agence Régionale de Santé au tarif de 75€ par heure. En terme de périmètre, notre organisation couvre actuellement une centaine de structures sur le territoire de Nantes et sa périphérie.

Vous trouverez en annexe la fiche de mission proposée pour les volontaires.

Je vous remercie pour votre appui dans cette démarche et reste à votre écoute pour toute question sur cette organisation.

Très cordialement,

Thomas Verron
Directeur adjoint CHU de Nantes

Appui de la médecine de ville et de l'hôpital aux structures médico-sociales pour la prise en charge de leurs patients COVID-19

Fiche de mission des médecins de ville volontaires

Objectifs

Etablir un diagnostic COVID-19 et évaluer la gravité de l'état du patient/résident en EHPAD (EHPAD de Nantes et périphérie)

Déterminer un plan de soin individualisé adapté patient/résident en lien avec le service de médecine aigue gériatrique et celui des soins palliatifs du CHU de Nantes (Ligne directe 24h/24 du service médecine aigue gériatrique du CHU : 06 27 85 53 59)

Modalités

Ouvert aux médecins généralistes installés, remplaçants ou retraités

Astreinte du lundi au vendredi par créneau de 3h : 9h-12h / 12h-15h / 15h-18h

Déplacement sur site de l'établissement médico-social requérant un appui médical

Inscription via le lien suivant : <https://doodle.com/poll/cysuvpvdh5ixgbg5>

L'inscription doit comprendre les éléments suivants :

- Nom et Prénom
- Date de naissance
- Adresse email
- N° de téléphone
- N° RPPS

Après inscription, merci par avance de respecter vos engagements car sur le plan juridique les volontaires seront réquisitionnés par l'Agence Régionale de Santé.

Rémunération et assurance

Réquisition par l'Agence Régionale de Santé après inscription sur le planning de l'astreinte

Contacts CHU de Nantes

Ligne directe 24h/24 du service médecine aigue gériatrique du CHU : 06 27 85 53 59

Equipe d'appui Inter-établissements et domicile COMPAS (soins palliatifs) : 02 40 16 59 90

Thomas Verron, directeur adjoint

Thomas.verron@chu-nantes.fr - 02 40 68 66 72 / 07 50 18 74 20

Contact ARS Pays de la Loire

Evelyne Rivet, responsable de l'accès aux soins primaires

ars-pdl-dosa-asf@ars.sante.fr - 02 49 10 43 08